

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 26 novembre

Présents : Laurence CASTELNAU, Claude CONQUET, Jocelyne COURNEDE, Olivier FRAYSSINET, Catherine LACAZE, Agnès LERIS, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Nathalie RICARD, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie, assassiné le 16 octobre dernier.

Secrétaire de séance : Agnès LERIS

Madame le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Nomination d'un référent complémentaire pour le PLUI. Demande acceptée.

Ordre du jour :

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Décisions par délégation :

Augmentation des loyers des logements de l'ancienne école : logement n°1 rdc loyer de 460,67€ à 463,71€ au 01/11/20, logement n°2 loyer de 498,30€ à 500,59€ au 01/01/21.

Concession cimetière : La mairie a reçu par courrier une demande de concession de 2 m² au cimetière émanant d'un habitant de Cremps. Demande accordée.

Réflexion sur la réalisation d'un nouveau cimetière : Avant d'engager une étude de faisabilité, un courrier sera adressé aux habitants pour recueillir leurs souhaits (achat de concession, colombarium, jardin du souvenir, ...).

Association Les Mouvements du Cœur :

Requête au sujet du loyer de la location de la salle intergénérationnelle.

Actuellement : 175€ par an pour 1h30 de cours par semaine. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ramener le prix de la location à 150€ par an. De nombreux Crempsois (ses) participent aux cours de Qi-Gong.

Association départementale des maires des Alpes-Maritimes :

Appel aux dons suite à la tempête Alex, cataclysme du 02/10/20. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder 300€ de subvention eu égard à la taille de notre commune. Afin de reverser cette somme, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit suivants : compte 615321 au compte 6574. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour ce virement de crédit.

Désignation d'un Référent Informatique et Liberté (RIL) dans le cadre de la mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Pour rappel : par délibération du 4 juin 2018, le Conseil Municipal a confié au Centre de gestion 46 la mission de mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le CDG 46 demande la désignation d'un Référent Informatique et Liberté : Le Référent élu désigné : Claude CONQUET.

Commissions communales :

- **La Commission communication** s'est réunie le 5 octobre. Elle a émis le souhait, dans un premier temps, de faire étudier la création d'un nouveau site internet pour la Mairie. Celui existant devenant obsolète. Ce dossier est pris en charge par Olivier Vialette. Il a rencontré deux entreprises cadurciennes (3WCOM et CHEESE COM) : prérequis : redynamiser le site et le rendre plus attractif tout en ayant la possibilité de garder les données essentielles voire plus. Les élus ont visualisé les nombreux sites créés par les deux fournisseurs. Après avoir présenté les sites et les devis, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'entreprise 3WCOM Création du site : 1 990,00 € HT + 250 € (hébergement du site en France) + 290 € (maintenance annuelle et mise à jour) soit un total de 2 530,00 € HT, contre 3 190,00 € HT pour l'entreprise Cheese Com).

- **La Commission cadre de vie, environnement, et développement durable** s'est réunie le 7 octobre. Toutes les idées ont été notées. Telles que :

* **Cadre de vie** : mise en place d'une boîte à livres, d'un panneau d'information à la mairie pour proposition de co-voiturage ou autres services. Visite itinérante des services de la MSAP, attribution d'un nom à la salle intergénérationnelle (idées la Récré ou le Préau), repositionnement des panneaux entrée Cremps qui peuvent être selon les endroits ou trop près ou trop loin du village.

A l'étude : coût de déplacements et d'ajouts de panneaux complémentaires (Michel Marot se renseigne auprès du Département du Lot)

* **Environnement** : Embellissement du Lac du Fraysse :

- Changement des barrières côté pompe, les remplacer par des garde-corps. Devis demandés à deux entreprises proches (une sur la commune et l'autre à Laburgade). Une information complémentaire sera demandée à l'entreprise La Forge de Pech Petit. Dossier en attente.

- Plantation de 2 ou 3 arbres. Mise en place de 2 ou 3 tables de pique-nique scellées avec accès pour les personnes à mobilité réduites. Devis en cours.

- Dissimuler la poubelle par du bardage en bois (panneaux en notre possession)

- Points de collectes : reboucher les trous et effacer les tags.

- Planter des sauges sous les panneaux (entrée de village) : plantes ne nécessitant aucun entretien.

- Planter quelques arbres sur la place de la Salle des Fêtes afin d'avoir un peu d'ombre.

- Lac Neuf : tranchée à faire pour que les eaux ne ruissellent plus au niveau des poubelles (travail effectué).

- Remettre grillage à la décharge sauvage route de Laburgade (devis en cours)

- Poteaux éclairage public : à repeindre (demande à formuler à FDEL, Michel Marot s'en occupe)

- Au lieu-dit « Les Cabanes » : A proximité du chemin de randonnée, il a été constaté une décharge sauvage sur une parcelle privée. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

- Volets de la Mairie : Choix de la couleur et travaux de peinture en cours.

- Villages étoilés : Demande d'étoiles supplémentaires : dossier en attente suivi par Claude CONQUET. Proposition d'organiser un événement autour du ciel étoilé en partenariat avec le PARC et un Crempsois passionné par le ciel nocturne.

- Entretien du petit patrimoine : proposition de journées participatives au Printemps.

* **Développement durable** : Inciter les personnes au tri sélectif ; demande de boule à verre au cœur du village.

- **La commission Vie scolaire – Jeunesse** s'est réunie le 29 septembre. Suite à cette réunion il a été recensé le nombre d'enfants de Cremps scolarisés dans divers établissements de la

maternelle aux études supérieures : 74 enfants répertoriés (soit 20 % de la population crempsoise). Idée : essayer de rassembler les jeunes en proposant un moment convivial (goûter, spectacle, ...) sans empiéter sur le milieu associatif.

Changement du photocopieur :

La location du photocopieur arrivant à échéance en Juin 2021. Afin de résilier dans les délais le contrat actuel, il est nécessaire d'étudier le remplacement de ce matériel. Suite aux six propositions soumises, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le prestataire actuel Buro Conseil. Le photocopieur choisit est du matériel reconditionné, en location pour 5 ans. Devis retenu : Loyer au trimestre : 140,40 € TTC (au lieu de 241,20 € TTC à ce jour) – Tarifs copies : Noir : 0,00420 ; couleur : 0,0420 (au lieu de 0,00662 noir et 0,0662 couleur à ce jour).

Devis à venir : changement des ordinateurs de la mairie (poste secrétaire et poste élu)

Rappel et suivi des dossiers en cours :

Adressage : Les fichiers ont été envoyés à la Poste avec toutes les corrections faites par les élus. Ce dossier est en attente. Vu le contexte de la crise sanitaire nous sommes dans l'impossibilité d'organiser la réunion publique prévue initialement le vendredi 28 novembre.

FDEL : Éclairage public église (dossier en cours)

SICTOM : Demande de boule à verre supplémentaire : C'est le SICTOM qui doit donner une réponse.

Information des commissions externes :

PLUI : Décision a été prise par les administrateurs de la Communauté de Communes de découper les 23 communes concernées en 5 secteurs. En ce qui nous concerne Cremps est avec Laburgade, Aujols, et Flaujac-Poujols.

En 2021 une étude du zonage sera effectuée dans chaque commune. La Communauté de Communes demande un référent supplémentaire par commune.

Réfèrent désigné : Jérôme Pouzergues.

A prévoir : Un Conseil Municipal spécifique pour étudier les demandes de permis de construire dans notre commune.

Informations diverses :

- **Urbanisme** : Entre le 11 septembre et le 9 novembre 2020 il a été délivré : Deux déclarations de travaux et trois permis de construire.

- **Désinsectisation** : Un professionnel résidant à Biargues vient de s'installer il propose la désinsectisation de frelons, frelons asiatiques, guêpes, chenilles processionnaires, dératisation. (Cf. contact à la mairie et sur le site internet).

- **« Les Dames du Tricot »** ont adressé un courrier à la Mairie : L'atelier tricot tel quel, arrêtera de fonctionner à la fin de l'année 2020. Toutefois dans le but de maintenir un lien social, il sera proposé des activités de loisirs ouvertes à tout public (tricot, couture, jeux de société, ...) et de sorties « découvertes » Dans cet objectif, elles nous informent de la reprise de l'association « La gariotte crempsoise ». En attendant l'Assemblée Générale, elle demande l'accès à la salle intergénérationnelle le lundi après-midi de 14h à 17h. Avis favorable.

- **La fibre** arrive à la Mairie et à la Salle des Fêtes. Claude Conquet a pris rendez-vous avec les techniciens.

- Demandes d'ouverture du chemin communal au lieu-dit Les Mindrous : Courriers à recevoir des demandeurs.

- Marché hebdomadaire : Mme le Maire propose la création d'un marché hebdomadaire, par exemple le mercredi après-midi, 3-4 producteurs ou plus sur un créneau horaire maximum 2 heures.

- Illuminations de Noël : Le conseil municipal valide l'achat de guirlandes pour égayer le sapin au cœur du village et la Mairie.

- Veillées du Parc du vendredi 18 décembre à Cremps : En raison du re confinement national, depuis le 30 octobre les animations prévues dans le cadre des Causseries sont annulées en décembre.

A minuit, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.